

**LES JOURNÉES D'ETUDES 2005 DE L'OBSERVATOIRE DES DROITS DES MARINS :
LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS A LA PECHE**

**Programme de la
journée du 17 mars 2005**

<p>UN ÉCHANGE INTERACTIF D'EXPÉRIENCES ponctué de 15 minutes de questions / réponses.</p> <p>LES INTERVENANTS : Universitaires, médecins des gens de mer, associations, syndicalistes, membres d'institutions, de la sphère maritime nationale, européenne et internationale, ils répondront aux questions que vous vous posez sur les thèmes de ces deux journées.</p> <p>Patrick CHAUMETTE – professeur de droit à l'Université de Nantes.</p> <p>Philippe HESSE – professeur émérite d'Histoire du Droit à l'Université de Nantes. Georges TOURRET, administrateur général (cr) des affaires maritimes, président de l'IMP et ancien directeur du Bureau Enquêtes Accidents / mer</p> <p>Yvon LE ROY, Directeur de l'Institut Maritime de Prévention (IMP), intervenant invité pour les débats.</p> <p>Gilbert LE BOUAR, Maître de conférences en mécanique du LESAM (Laboratoire d'Ergonomie et Sécurité des Activités Maritimes), à l'Université de Bretagne-Sud.</p> <p>Gaël MOREL, doctorant en ergonomie du LESAM.</p> <p>Dominique JEGADEN, maître de conférences associé à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) UFR de Médecine et Sciences de la Santé et président de la SFMM (Société Française de Médecine Maritime)</p>	<p>UNE JOURNEE FRANCAISE :</p> <p>8 heures / 8^h30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS.</p>	<p>Etat des lieux et remèdes.</p> <p>10 h 45 / 11^h15 : « La santé des marins pêcheurs : passé, présent et perspectives d'avenir » par Dominique JEGADEN</p>
	<p>8 h 30 / 8 h 45 Présentation de la journée par Patrick CHAUMETTE. Introduction par Philippe HESSE président de séance.</p>	<p>11 h 15 / 11^h45 « Rythme activité / repos et vigilance à la pêche côtière » par Ghislaine TIRILLY.</p>
	<p>8 h 45 / 9^h15 « Evènements de mer, accidents du travail maritime et maladies professionnelles : État des lieux et problématiques de prévention sur les navires de pêche » par Georges TOURRET (réponses aux questions sur les actions en cours par Yvon LE ROY aussi).</p>	<p>11^h45 / 12^h30 « Risques à la pêche: constats et pistes d'évolution » par le Docteur BREUILLE « Le travail pluridisciplinaire de sécurité – santé au travail » par Yves TERTRIN.</p>
	<p>9 h 30 / 10^h15 « L'accidentologie à la pêche maritime » par Gilbert LE BOUAR et Georges TOURRET. « Les évènements de mer concernant les navires de pêche » par Gaël MOREL.</p>	<p>12 h 30 / 14 heures : DÉJEUNER</p> <hr/> <p>14^h15 / 15^h15 Débat avec les associations maritimes, comités locaux de pêche et universitaires.</p>
	<p>10 h 30 / 10^h45 : PAUSE</p>	

<p>Suite LES INTERVENANTS</p> <p>Docteur Ghislaine TIRILLY, docteur en ergonomie et secrétaire générale de la SFMM.</p> <p>Docteur Philippe BREUILLE médecin des gens de mer de Nantes / St-Nazaire et Yves TERTRIN, Inspecteur des Affaires Maritimes.</p> <p>Michel LE BOLLOC'H, directeur et Jean-François JOUFFRAY, Directeur des affaires juridiques, de l'ENIM</p> <p>Gwenaëlle PROUTIERE-MAULION, maître de conférence de droit privé, directrice du Centre de Droit Maritime et Océanique (CDMO), Université de Nantes</p> <p>Intervenants invités pour l'ensemble des débats :</p> <p>Les Comités locaux des pêches maritimes de la région ouest (La Turballe, le Croisic, Les Sables d'Olonne, Le Guilvinec, Lorient / Etel), les associations de femmes des marins (Femmes entre terre et mer, l'association familiale des marins du commerce de Nantes et l'association « femmes de marins ») et le LEN CORRAIL (Centre d'Observation et de Recherches sur les Ressources Aquatiques et les Industries du Littoral) de l'université de Nantes.</p>	<p>15 h°15/ 15°h°45</p> <p>« L'évolution et la cohérence des spécificités de l'ENIM : prestations sociales, rapports sur la prévention et les responsabilités par Jean-François JOUFFRAY sous réserve.</p>
	<p>16 heures / 16°h°15 : PAUSE</p>
	<p>16°h°15 / 16°h°45</p> <p>« Le rôle de la faute inexcusable en matière d'accident du travail » par Gwenaëlle PROUTIERE-MAULION.</p>
	<p>17°heures / 17°h°15</p> <p>Synthèse et conclusion par Patrick CHAUMETTE</p>

Programme de la journée du 18 mars 2005

<p style="text-align: center;">LES INTERVENANTS</p> <p>Patrick CHAUMETTE – professeur de droit privé à l’Université de Nantes.</p> <p>Philippe HESSE – professeur émérite d’Histoire du Droit à l’Université de Nantes.</p> <p>Hector Luis MORALES-ZAVALA, professeur de sociologie à l’Université de La Serena au Chili.</p> <p>Andrew MWANGURA, Coordinateur des Programmes d’Appui aux Marins du Kenya.</p> <p>Domingo GONZALEZ-JOYANES, directeur juridique national de l’apostolat de la mer et directeur du « Centre des droits du marin » de Madrid et Barcelone, en Espagne.</p> <p>Francisco A. FERNANDEZ-JIMENEZ, médecin des gens de mer de l’ISM (Institut Social de la Marina) de Séville, en Espagne.</p> <p>Guido CAMARDA, professeur de la Faculté d’Economie de l’Université de Palerme et directeur du département droit de l’économie et de l’environnement de l’université de Palerme, en Sicile.</p> <p>Thibault HEUZÉ de l’« Antenne sur l’amélioration du milieu de travail », Direction Adaptabilité, dialogue social et droits sociaux, Direction Générale de l’Emploi, des Affaires Sociales et de l’Egalité des chances de la Commission européenne de Bruxelles.</p> <p>Brandt WAGNER du département « Normes internationales du travail » de l’Organisation internationale du travail / Bureau international du travail (OIT / BIT) à Genève en Suisse.</p>	<p>UNE JOURNEE INTERNATIONALE : Traductions simultanées des interventions.</p> <p>8 heures / 8^h30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS.</p>	<p>Une dimension internationale et communautaire</p> <p>11 h 15 / 11^h45 « Les examens médicaux d’aptitude pour les pêcheurs en Espagne. Cadre Juridique et propositions pour l’avenir » par Francisco A. FERNANDEZ-JIMENEZ.</p>
	<p>8 h 30 / 8 h 45 Présentation de la journée par Patrick CHAUMETTE.</p>	<p>12 heures / 12^h30 « La prévention des risques professionnels et la législation italienne » par Guido CAMARDA.</p>
	<p>8 h 45 / 9^h15 « La pêche illégale à la légine dans les eaux du Grand sud, les marins-pêcheurs chiliens arraisonnés ou morts loin de leurs pays » par Hector Luis MORALES-ZAVALA.</p>	<p>12 h 45 / 14^h30 : DÉJEUNER</p>
	<p>9 h 30 / 10^hheures « La sécurité et la santé des pêcheurs kenyans à bord des bateaux industriels » par Andrew MWANGURA.</p>	<p>14 h 30 / 15 heures « La prévention des risques dans le domaine de la pêche : le cadre juridique communautaire » par Thibault HEUZÉ.</p>
	<p>10 h 15 / 10^h30: PAUSE</p>	<p>15^h15/ 15^h45 « Le travail de l’OIT dans le secteur de la pêche » par Brandt WAGNER sous réserve.</p>
	<p>10 h 30 / 11^hheures « L’élargissement de l’Union européenne et les conséquences sur la pêche : La libre circulation en Europe » par Domingo GONZALEZ-JOYANES.</p>	<p>16 heures / 16^h15 : PAUSE</p> <hr/> <p>16^h15 / 16^h30 Synthèse et conclusions de ce colloque par Patrick CHAUMETTE.</p>